

*L'Insee a conçu une nouvelle typologie des communes selon leur degré d'urbanisation*

## **Temps d'accès aux services : la densité de population avantage la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie**

*Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie n° 1, janvier 2015*

Les problématiques liées à l'éloignement des services et équipements se posent dans les communes peu et très peu denses. C'est une préoccupation qui concerne en Nord-Pas-de-Calais-Picardie trois habitants sur dix.

### **Une faible part de la population vit dans les communes très peu denses**

Les communes peu et très peu denses abritent en effet respectivement 28 % et 3 % de la population du Nord-Pas-de-Calais-Picardie (un peu plus de 10 % dans la Somme et dans l'Aisne) alors qu'elles occupent 85 % de sa surface. À l'inverse, sept habitants de la région sur dix vivent dans des communes urbaines, c'est-à-dire densément peuplées ou de densité intermédiaire. Ainsi, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est le troisième espace plutôt dense derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (83 %) et Île-de-France (95 %).

### **La région est en bonne place en termes d'accessibilité**

En moyenne, les habitants du Nord-Pas-de-Calais-Picardie accèdent aux équipements courants en 4,1 minutes. Seules Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistrent de meilleurs temps d'accès. Pour la moitié de la population la plus proche des équipements et services, le temps d'accès en Nord-Pas-de-Calais-Picardie descend à 3,4 minutes. Ce temps d'accès médian est inférieur à celui des habitants de PACA compte tenu du caractère urbain de la région, de sa géographie et des infrastructures routières qui facilitent la circulation.

### **Les habitants des communes très peu denses sont assez peu isolés**

Les communes urbaines disposent généralement d'un nombre important d'équipements par le simple jeu de l'offre et de la demande de services. Près de 90 % de la population des communes densément peuplées accède sur place à au moins 20 des 22 équipements courants, contre seulement la moitié des habitants de communes de densité intermédiaire. Pourtant, le temps d'accès aux équipements est similaire dans ces deux types de communes.

Les communes peu denses ou très peu denses sont moins bien dotées en équipements et services. Le temps d'accès de leurs résidents est donc plus élevé que dans les communes urbaines : il est 1,8 fois plus long dans les communes peu denses et même 2,6 fois plus long dans les communes très peu denses. Pour autant, le temps d'accès moyen dans les communes très peu denses est le plus faible de France de Province en partie grâce à une bonne répartition des pôles d'équipements et services sur tout le territoire du Nord-Pas-de-Calais-Picardie. La proximité d'une ou plusieurs communes bien dotées en équipements permet en effet aux habitants des communes environnantes et moins bien dotées d'y accéder dans des temps plus faibles que si elles étaient complètement isolées.

### **Le contexte de l'étude**

Selon la récente loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, les départements devront piloter, sur leur territoire, des diagnostics pour améliorer l'accessibilité des services et équipements. Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), qui est chargé de concevoir et conduire la politique nationale d'égalité des territoires, et l'Insee se sont associés pour leur présenter des éléments méthodologiques, des données et des analyses de cadrage.

Ces travaux reposent sur la typologie établie par la Commission européenne qui classe les communes selon leur degré d'urbanisation. Celle-ci s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur des communes en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. L'importance de ces zones au sein des communes va permettre de les caractériser et non la densité communale habituelle.

Pour tenir compte des espaces faiblement peuplés, plus fréquents en France que dans d'autres pays européens, l'Insee complète la nomenclature européenne et propose quatre niveaux de densité : les communes densément peuplées, les communes de densité intermédiaire, les communes peu denses et les communes très peu denses.

Les conditions d'accès des habitants aux services de proximité constituent un enjeu important en termes de qualité de vie des habitants et d'attractivité des territoires. Cette accessibilité est fonction de plusieurs facteurs dont les temps de trajet.

### **Contacts presse**

Géraldine Caron (établissement de Lille)

☎ 03 20 62 86 04 – 06 60 51 86 50

✉ [communication-npdc@insee.fr](mailto:communication-npdc@insee.fr)

Floriane Herbet (établissement d'Amiens)

☎ 03 22 97 31 91 – 06 60 50 77 25

✉ [dr80-communication-externe@insee.fr](mailto:dr80-communication-externe@insee.fr)

**Retrouvez les résultats de cette étude le 6 janvier 2016 à partir de 18h00 à l'adresse suivante :**

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=33&ref\\_id=23867](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=33&ref_id=23867)

### **Pour en savoir plus**

— Densité de peuplement et valorisation agricole des départements de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Insee Flash Picardie n° 10, novembre 2015, [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=18&ref\\_id=23579](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=18&ref_id=23579)

— L'accès aux services, une question de densité des territoires, Insee Première n° 1579, janvier 2016

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=ip1579](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1579)